

La Sidra

DE LA SEMAINE



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

CHEMOT

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Devant le nombre croissant des Enfants d'Israël en Egypte, le Pharaon les soumet à l'esclavage. Puis il ordonne aux sages-femmes juives, Chifrah et Pouah, de tuer tous les nouveau-nés garçons. Devant leur désobéissance, il ordonne que tous les bébés hébreux soient jetés dans le Nil. Amram et Yo'héved, la fille de Lévi, ont un fils qu'ils déposent dans une corbeille sur le Nil. Sa sœur Miryam surveille de loin et voit que la fille du Pharaon découvre l'enfant, le prend. Elle va l'élever comme son fils et le nommer Moché.

Moché, devenu un jeune-homme, découvre les souffrances de ses frères. Voyant un Egyptien s'acharner sur un Hébreu, il le tue. Le lendemain, alors qu'il veut séparer deux Juifs qui se querellent, ces derniers le menacent de rapporter son crime. Moché fuit donc à Midian. Il est secouru par les filles de Yitro. Il se marie avec l'une d'entre elle, Tsiporah et devient le berger de son beau-père.

Les noms de la Délivrance

Le livre de Chemot s'ouvre sur la liste des noms des fils de Yaakov qui vinrent en Égypte avec leur père. Il continue en décrivant la façon dont le Peuple juif fut finalement asservi par le Pharaon.

Le Midrach commente les noms des fils de Yaakov, ici énumérés, et explique que chacun de ces noms exprime le thème de la Délivrance.

Il semble que le Midrach ait été perplexe devant le fait que la Torah ait besoin de répéter, dans cette Paracha, les noms des fils de Yaakov alors qu'on les a déjà lus précédemment dans le livre de Beréchet. C'est à quoi le Midrach semble répondre. En effet, nous connaissons leurs noms mais ici, ils endossent une nouvelle caractéristique. Ils sont les symboles de la Délivrance. Il est crucial que nous sachions que, malgré le fait que les douze fils de Yaakov descendirent en Égypte - cette terre qui, par la suite, les opprimera pendant de nombreuses années - ils y arrivèrent portant leur nom et la nature libératrice de leur âme, représentée par ces noms. En d'autres termes, même alors qu'ils allaient devenir esclaves, leurs noms indiquent leur liberté intrinsèque.

Et le Midrach d'énumérer les douze points évoquant la Délivrance cachés dans ces douze noms.

Réouven est lié au mot qui signifie : « il vit », reflète D.ieu Qui voit et répond à leur souffrance.

Chimone dérive du mot signifiant « il entendit », évoque D.ieu Qui entendit et répondit à leurs cris.

Lévi, qui signifie « attachement », exprime la manière dont D.ieu S'attacha aux Juifs opprimés et leur montra Son empathie.

Suite en page 2

Edito

Tout un enseignement

Rappeler la survenance d'une Hilloula, de la date anniversaire du départ de ce monde d'un Sage, est, sans nul doute, une idée importante dans la tradition juive. Il est facile, du reste, de constater à quel point elle la traverse en tous temps et en tous lieux. De fait, la notion parle à chacun car elle ne renvoie pas seulement au souvenir d'un Sage qui quitta le monde en ce jour mais, littéralement, à toute l'œuvre qu'il accomplit et qui, à ce moment, atteint son point culminant pour nous révéler ensuite, d'année en année, toute sa puissance. Lorsqu'un tel jour revient, il est donc naturellement source d'inspiration. Dimanche prochain verra la 211^{ème} Hilloula de Rabbi Chnéor Zalman de Liady, auteur du Tanya et du Choul'han Arou'h, fondateur du 'hassidisme 'Habad. Et que ce jour revienne pour la deux-cent-douzième fois attire déjà l'attention.

Force est de reconnaître que, depuis 211 ans, bien des « mondes » sont passés tant au sens matériel que spirituel et bien des choses ont changé. Sans s'attacher aux bouleversements connus depuis lors par la société dans son ensemble, sans rappeler même les transformations profondes vécues par les nations, l'œuvre de Rabbi Chnéor Zalman a, pendant cette période, ouvert de nouveaux chemins, défini de nouveaux horizons et donné à chacun les moyens d'y parvenir. Connaître D.ieu pour mieux s'attacher à Lui, comprendre ce que l'on est pour trouver les voies de cet attachement, c'est un désir que tout homme porte en lui plus ou moins consciemment. La sagesse que marque ce 211^{ème} anniversaire nous donne enfin les clés de sa satisfaction. Il y a ici comme une réponse à un appel d'autant plus puissant qu'il ne retentit qu'au plus profond du cœur. L'anecdote rapporte qu'un jour Rabbi Chnéor Zalman entendit un enfant pleurer à l'étage au-dessus de la pièce où il se trouvait et tandis qu'il était totalement immergé dans son étude. Il interrompit son occupation pour aller le consoler, soulignant alors qu'on ne peut pas ne pas entendre l'enfant qui pleure. D'une certaine façon, nous sommes aujourd'hui un peu cet « enfant qui pleure » et c'est une sagesse vieille de plus de deux cents ans, aussi jeune que l'éternité, qui nous répond. L'enseignement de Rabbi Chnéor Zalman – pour chacun.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h 50
Sortie : 18h 03

Bordeaux 17.17
Deauville 16.57
Grenoble 16.50
Lille 16.39

Lyon 16.52
Marseille 16.58
Montpellier 17.03
Nancy 16.35
Nantes 17.12

Nice 16.49
Rouen 16.52
Strasbourg 16.29
Toulouse 17.13

A partir du dimanche 31 décembre 2023 Pose des Téfilines : 7h 34 Heure limite du Chema : 10h 48 Molad : jeudi 11 janvier à 8h 45 mn et 4 'Halakim Roch 'Hodech Chevat : jeudi 11 janvier 2024

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT CHEMOT

Yéhouda exprimant : « une reconnaissance pleine de gratitude » fait allusion à la manière dont le Peuple juif remercia et loua D.ieu.

Yissa'har dont le sens est « il y a une récompense » se réfère à la grande richesse égyptienne que les Juifs reçurent quand ils furent libérés.

Zevouloun renvoie à la future construction du Beth Hamikdash, le Saint Temple, lorsque D.ieu résidera au sein du Peuple, c'est-à-dire à l'aboutissement de leur libération.

Dan qui veut dire « jugement » se réfère à la manière dont les oppresseurs égyptiens furent jugés et punis par D.ieu.

Naftali dont la racine du nom signifie « faire couler du miel » est une référence à la Torah qui leur fut donnée après l'Exode. La Torah est aussi douce que le miel.

Gad, « une graine de coriandre », fait allusion à la Manne, qui descendit pour eux dans le désert, après l'Exode, dont la Torah dit qu'elle ressemblait à des graines de coriandre.

Achèr qui signifie « heureux » ou « éloge » décrit la façon dont les autres nations seront heureuses quand D.ieu nous libérera à nouveau, dans le futur, et nous couvriront de louanges.

Yossef, « ajouter » fait référence à la manière dont D.ieu nous délivrera une nouvelle fois dans le futur.

Binyamine contient le mot « droit » et fait allusion au fait que D.ieu nous a libérés de Sa « main droite ».

Tous ces douze noms et ces douze symboles, à l'exception de Yehouda et Achèr, se réfèrent à ce que D.ieu a fait ou fera en relation avec la libération du Peuple juif. Il est donc évident que toutes ces caractéristiques que D.ieu montra ont pour but de nous encourager, à L'imiter, dans l'esprit du commandement de « suivre Ses voies. »

Les exceptions

On peut observer deux exceptions à ce schéma.

Tout d'abord, il s'agit de la tribu d'Achèr, dont le nom évoque une réaction positive de la part des nations du monde devant notre libération. Cela peut également se comprendre comme un don que nous fait D.ieu. Il fera en sorte que les nations nous apprécient et soient heureuses de notre libération.

L'autre exception est plus difficile à comprendre : la tribu de Yéhouda. Yéhouda, comme cela a été indiqué, représente notre expression de gratitude vis-à-vis de D.ieu. Pourquoi le Midrach ne pouvait-il citer quelque chose dans l'action de D.ieu, à notre égard, qui corresponde au nom « Yéhouda » ?

La question s'amplifie à la lumière de l'observation du Talmud, selon laquelle le nom de Yéhouda contient les quatre lettres du Nom de D.ieu. Yéhouda est le nom le plus « Divin » de tous et pourtant, le message qu'il transmet est ici quelque chose que nous accomplissons et non quelque chose effectué par D.ieu.

La seule chose que D.ieu ne peut pas nous donner...

L'une des réponses que l'on peut apporter à cette question est que D.ieu peut tout nous donner, à l'exception de quelque chose d'unique. Il y a une chose que nous devons Lui donner, si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est quelque chose qui doit venir de nous. Si vous ordonnez à quelqu'un d'accepter un dirigeant, cela ne sera pas une véritable acceptation. Si vous forcez quelqu'un à vous dire « merci », c'est un merci vide de sens.

Yéhouda représente notre acceptation de D.ieu comme notre Roi et notre Libérateur. Cette adhésion émane des profondeurs de notre âme et doit être absolument volontaire.

Contrairement aux autres situations, où l'on « s'aligne » sur D.ieu, en observant au préalable Son comportement et puis en l'intégrant nous-mêmes, accepter D.ieu comme notre D.ieu, commence, par dé-

finition, par nous. S'Il devait S'imposer à nous, cela ne pourrait être une acceptation complète. Ce ne serait pas ce qu'exprime Yéhouda et cela ne ferait pas partie du processus de la Délivrance.

Yéhouda, le symbole de la Délivrance

C'est la raison pour laquelle Yéhouda est un nom associé à la Délivrance, pas seulement parce que ce fut une réponse à la libération d'Égypte, mais parce que, seule une personne libre des pressions qui viennent de l'extérieur, peut véritablement exprimer une gratitude sincère à D.ieu et sa totale acceptation de Lui.

La même démarche est vraie de la manière de nous préparer à la Délivrance future avec le Machia'h. Nos Sages indiquent souvent qu'idéalement, le Machia'h ne s'imposera pas à nous. Son leadership, attribué par D.ieu, ne peut être complet que si le peuple accepte joyeusement et volontairement son rôle de leader. C'est dans ce but que nous devons étudier ce qu'ont à nous dire les sources classiques du Judaïsme sur le Machi'ah.

Le message de « Chemot »

Tout comme tous les récits de la Torah, la Paracha Chemot comporte une leçon qui concerne chaque génération et chaque lieu. Même dans les situations les plus difficiles de l'exil, un Juif doit prendre conscience qu'il ne doit pas être intimidé et certainement pas désespéré, à D.ieu ne plaise. Car l'essence de son âme n'est jamais en exil et rien ne vient la dissimuler. Plus encore, cette essence lui donne la force de ne pas être paralysé par l'exil mais d'accomplir sa mission de raffiner son corps, son âme animale et sa part dans le monde.

C'est une mission à l'impact extraordinaire qui permet à l'âme de s'élever encore plus haut et finalement de parvenir à faire résider la présence Divine sur terre, comme elle le fera lors de la Rédemption ultime. Que cela ait lieu dans le futur immédiat.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 31 DÉCEMBRE – 19 TÉVET

Mitsva négative n° 266: Il nous est interdit de fixer nos pensées sur ce qui appartient à autrui, au point de les désirer intensément.

• LUNDI 1^{er} JANVIER – 20 TÉVET

Mitsva positive n° 194: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de rendre en nature un objet volé s'il existe encore en y ajoutant le cinquième de sa valeur ou d'en payer la contre partie en argent si l'objet a subi une transformation (irréversible). On ajoute un 'Homech (un cinquième) que dans le cas où il nie son existence en jurant (qu'il ne l'avait plus!)

• MARDI 2 JANVIER – 21 TÉVET

Mitsva négative n° 269: Il nous est interdit de nous détourner d'un objet perdu. Au contraire, nous devons le prendre et le retourner à son propriétaire.

Mitsva positive n° 204 : Il s'agit du commandement nous incombant de ramener un objet perdu à son propriétaire.

• MERCREDI 3 JANVIER – 22 TÉVET

• JEUDI 4 JANVIER – 23 TÉVET

Mitsva positive n° 236: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

• VENDREDI 5 JANVIER – 24 TÉVET

Mitsva positive n° 236: Il s'agit du commandement qui nous a été

enjoint en ce qui concerne la loi de celui qui blesse son prochain.

Mitsva négative n° 289: C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous tuer les uns les autres.

Mitsva négative n° 296: Il est interdit d'accepter une rançon offerte pour l'auteur d'un homicide par négligence dans le but de le dispenser de l'exil (dans une ville de refuge). Au contraire, il doit subir l'exil dans tous les cas.

• SAMEDI 6 JANVIER – 25 TÉVET

Mitsva positive n° 225: Il s'agit du commandement selon lequel nous devons obliger un meurtrier involontaire à quitter sa ville et à aller habiter dans une ville de refuge.

Mitsva négative n° 295: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accepter une rançon pour celui qui a commis délibérément un meurtre. Au contraire, on doit le mettre à mort dans tous les cas.

Mitsva négative n° 292: Il est interdit d'exécuter un criminel, au moment où il a déjà accompli sous nos yeux une transgression passible de la peine de mort, avant de l'avoir fait passer en jugement. Au contraire, il doit faire l'objet d'un procès et des témoins seront entendus par le tribunal. Il faut nous contenter de faire notre déposition et laisser au tribunal le soin de juger quelle sanction il y a lieu de prononcer contre lui.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

PAR LE MÉRITE DU TANYA

Je tiens à vous remercier pour toute l'aide que nous a apportée l'organisation Collel Habad quand nous sommes partis nous battre contre les terroristes près de la bande de Gaza. Repas, couvertures, vêtements de rechange, chants et paroles d'encouragement... Je sais que Collel 'Habad est une organisation d'aide aux Juifs d'Erets Israël fondée à la fin du 18^{ème} siècle par Rabbi Chnéor Zalman, l'auteur du Tanya et du Choul'hane Arou'h Harav. Alors je voudrais vous raconter comment Rabbi Chnéor Zalman m'a aidé au premier jour dans mon combat contre les terroristes. Oui, Rabbi Chnéor Zalman, le premier Rabbi 'Habad !

Le vendredi soir de Sim'hat Torah, nous avons dansé à la synagogue avec les rouleaux de la Torah. Pendant les danses, avec mon fils Assaf sur les épaules, j'ai souhaité à mon ami Réouven que cette synagogue provisoire qu'il avait construite soit bientôt trop petite et qu'il puisse bientôt en construire une plus grande, en dur ! Oui, c'était bien son projet, m'assura-t-il avec son sourire si chaleureux.

Puis chacun rentra chez soi pour le repas de fête et se coucha. Quant à moi, je me suis réveillé Chabat matin 7 octobre à 4h 30 sans parvenir à me rendormir. Je me suis installé à la terrasse pour préparer la Paracha puisque, comme le préconisait Rabbi Chnéor Zalman, « il faut vivre avec son temps », c'est-à-dire avec la Paracha, en l'occurrence « Ve Zot Habra'ha ». Je choisais

de chercher « une perle » dans le livre « Imré Noam » de Rav Yoram Abergel – que son mérite nous protège. Et j'ai trouvé : « Voici la bénédiction : Moché (Moïse) veut nous bénir avec une bénédiction qui englobe tout ». La Guematria (valeur numérique) du Nom principal de D.ieu, avec toutes les combinaisons possibles de son Milouy est la même que le mot Bra'ha, la bénédiction. Selon le Midrach, ce jour de Sim'hat Torah est très élevé, c'est le jour où D.ieu nous supplie de rester encore un jour avec Lui, après les sept jours de Souccot.

Doucement, je suis allé à la synagogue et j'ai commencé la prière du matin, d'autres hommes m'avaient rejoint et, tout-à-coup, alors que j'allais commencer Bare'hou, la sirène a retenti. Et ne s'arrêtait pas, montant et descendant de façon ininterrompue. Nous avons tout lâché, certains sont partis se réfugier dans l'abri, d'autres ont couru s'assurer que leurs familles étaient réveillées et se protégeaient. Ma femme était déjà dans l'abri, je fermai les fenêtres. La sirène continuait, de plus en plus fort, on entendait des explosions qui faisaient trembler la maison. Je retournai à la synagogue, vide et je rejoignis mes amis dans l'abri ; ils attendaient le Miniane. Nous décidons de continuer la prière chacun pour soi, le plus rapidement possible, tout en consultant fréquemment le téléphone pour savoir si nous sommes appelés à remplir nos fonctions sécuritaires. Puis, chacun rentre chez soi. A la maison, je remarque que de nombreux objets sont tombés et se sont cassés. Bon, si ce n'est que du matériel, ce n'est pas grave. Au téléphone, on nous demande de nous armer : je me change, enfile mon uniforme et récupère mon fusil. Avant de partir, je rassure ma femme : aujourd'hui c'est un jour spécial, D.ieu ne veut que nous avec Lui et cette guerre définira où est le bien et où est le mal. Au téléphone, on nous informe que dans l'implantation de Peri-Gan, il y a des terroristes. Nous partons deux par deux sans trop comprendre ce qui se passe. Il y a des fusillades à Sdérot... Et des blessés graves à Peri-Gan. Nous fonçons en voiture et décidons : chacun de nous doit garder son fusil chargé, prêt à tirer. Si un terroriste se présente de mon côté, je tire. Et s'il se présente du côté d'Aviad, le chauffeur, je prends le volant tandis que lui tire. Nous arrivons à Peri-Gan et l'infirmier Akiva que nous rencontrons sur place nous explique que les combats se déroulent au bout du village. Nous nous garons au milieu sur la place et nous descendons ; je marche en avant, je

n'ai pas peur, je ressens que je suis protégé, ce que j'ai appris ce matin me trotte dans la tête, D.ieu nous veut et nous aime, Il ne veut que nous ; c'est le jour où le bien et le mal sont définis sans qu'il ne subsiste aucun doute. Je rencontre encore un ami, Réouven Chichportiche qui s'occupe actuellement à construire un très grand Mikvé pour les 'Hassidim de Belz à Bné-Brak. Il nous avertit que des terroristes se retranchent dans la dernière maison, il y a des blessés. Je cours vers lui mais je tombe et je continue en rampant. Grâce à cette chute, j'ai de fait échappé aux tirs : au fond, les petits malheurs sont parfois de grandes marques de bonté de D.ieu ! Pendant tout ce temps, les tirs n'ont pas cessé mais aucune balle ne m'a atteint. Mes amis Aviad et Réouven, eux, ont été touchés, grièvement. Les terroristes possèdent des RPG et des grenades, nous ne disposons que de fusils M 16...

A ce moment, je comprends que tous sont blessés, que les renforts n'arrivent pas : alors je me mets à prier, tout ce que je connais : « Que la crainte et la terreur s'abattent sur eux », je récite par cœur le Tehilim (Psaume) 91 : « Des milliers tomberont à tes côtés et des myriades à ta droite... » et soudain, je me souviens des paroles de Rav Abergel sur le Tanya, dans le livre Tsour Yaroum : celui qui est attaché à l'auteur du Tanya et qui se trouve en danger récitera un passage du Tanya et suppliera : « Rabbi Hochia Na », « Rabbi Sauve-moi ! » sera sauvé. Je murmure des phrases du chapitre 14, un chapitre que j'aime beaucoup : « Tout homme a la capacité de devenir un Beinoni, un « homme moyen », à chaque heure et à chaque moment... » J'interpelle Mikaël : si nous nous en sortons vivants, nous étudierons ensemble le livre de Rav Yoram !

Mikaël est toujours conscient, il a très mal, je l'aide à se protéger du soleil qui se lève. Moché et moi-même continuons le combat alors que je continue de prier les mêmes mots et de promettre de me renforcer dans l'étude du Tanya.

Soudain le silence. On ne tire plus sur nous. Les terroristes se sont enfuis, ils ont enfourché leurs vélos et se sont enfuis !

Les renforts arrivent, s'occupent des blessés. Nous avançons et purifions les maisons de toutes traces de terroristes, nous retrouvons les armes qu'ils ont abandonnées.

Que D.ieu venge le sang de Réouven, d'Aviad et de tous les Kedochim tombés ce jour-là et par la suite !

Oz Glick - Kfar 'Habad 2037

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

LES CLÉS DE LA DÉLIVRANCE

On a coutume de dire que chaque Juif peut, individuellement, hâter la venue de Machia'h. C'est ce qu'indique l'enseignement de Maïmonide (Michné Torah, Hil'hot Techouva 3 : 4) : « Il a accompli une Mitsva, il a fait pencher lui-même et le monde entier du côté du mérite et a causé pour lui et eux la délivrance et le salut ». Comment la simple action d'un Juif peut-elle avoir un tel effet ?

C'est que l'étude de la Torah, la pratique des commandements réduisent l'impureté du monde. C'est cela qui hâte la venue du jour où la prophétie de Zacharie (13 :2) s'accomplira : « Je chasserai l'esprit d'impureté de la terre ». Ces actions révéleront aussi le bien et la sainteté dans le monde, précipitant ainsi la réalisation de la promesse (Isaïe 11 :9) : « Et la terre sera pleine de la connaissance de Dieu ».

(D'après Likouteï Si'hot, vol. II, p. 594) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUELLES SONT LES COUTUMES LIÉES AU PRÉNOM D'UN ENFANT JUIF ?

- Les futurs parents n'évoquent pas devant d'autres personnes le prénom qu'ils donneront à l'enfant à naître.
- Puisqu'il faut déclarer rapidement le prénom à la mairie, on s'efforcera de ne pas le prononcer mais juste de l'écrire.
- C'est aux parents (et non aux grands parents...) de décider du prénom de l'enfant. C'est une décision importante à laquelle il convient de bien réfléchir ; les Sages affirment que les parents disposent à ce moment d'un esprit prophétique.
- En principe, le père choisit le prénom du premier enfant, la mère celui du second, le père celui du troisième etc. - à moins que la coutume ne soit différente dans la ville ou la communauté. Néanmoins, il est préférable que les parents se mettent d'accord au préalable - sinon, ils demanderont l'opinion d'un Rav.
- Les Achkénazim ne donnent pas le prénom d'un grand-parent encore vivant ; par contre les Sefardim considèrent qu'il s'agit d'un grand honneur. On évite de donner le prénom de quelqu'un qui est décédé prématurément (ou on ajoute un autre prénom relatif à une longue vie). Cependant, il est recommandé de donner le prénom d'une personne tuée Al Kidouch Hachem (parce que juive).
- On annonce le prénom du garçon lors de sa Brit Mila (circoncision) et celui de la fille quand le père est appelé à la Torah (lundi, jeudi ou Chabbat).
- Il est important de donner à son enfant un prénom hébraïque et de s'en servir ! De même chacun veillera à se faire appeler par son prénom hébraïque.

F.L. (d'après Cheva'h Habrit - Rav Shmuel Halevi Hurwitz)

RIMON
Simple au quotidien

contact@so-sacs.com - 06.50.39.19.58

EMBALLAGES - VAISSELLE JETABLE / RÉUTILISABLE & BIODEGRADABLE - HYGIÈNES

LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
 - Paris 19^e : 82 rue Petit
 - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
 - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
 - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du MI de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe
chaleureuse
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue... Par excellence

Livraison gratuite à domicile ou au bureau
sur Paris à partir d'1kg de boutargue

☎ 01 40 03 65 65

145, rue Manin - 75019 Paris



Expédition dans toute la France
e-shop : www.boutargue-mazouz.com

Boutargue de Thon, Boutargue à la Truffe, Ventrèche de thon, Anchois prestige
Coffrets cadeaux Chabbat, Coffrets cadeaux Entreprises...

BOVINI
Halak Beth Yossef - Che'hita Loubavitch

BŒUF - VEAU
Viande de qualité **AGNEAU**
VOLAILLE - DINDE
GLACES

57 rue d'Hautpoul
75019 Paris

07 52 05 03 23

WIN ENERGIE
mandataire / délégataire dans les C.E.E.
intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB
AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies
Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT
06.98.98.94.98
www.winenergie.fr

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH
350 rue des Pyrénées - Paris 20^e

3 Agences à votre service
Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte sous 48h
Tél : 01.42.00.02.02
optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

Le Beth Loubavitch
vous propose son
Talmud Torah
à la maison

dirigé par **MORÉ YOSSEI**
conteur de « A Chaque Enfant Son Histoire »

- ✓ 1h de cours le dimanche ou le mercredi
- ✓ Morim et Morot, enseignants et enseignantes expérimentés
- ✓ Classes à petits effectifs

Inscription 06 34 20 70 18
Places limitées

Possibilité de cours particulier Préparation à la Bar-Mitsva
לכות יוסף בן אסתר וצפוריה בת שרה

Carrosserie Peinture
Mécanique-Pare-brise
FRANCHISE OFFERTE (voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules hybride et électrique (norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99
☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

Maintien & Aide à domicile

- Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
- Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances Paris et Val de Marne

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.